RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE
THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

Plan triennal d'orientation stratégique 2016-2017-2018

Partenaire de la communauté

Afin d'alléger le texte du présent document, seul le générique masculin a été retenu, mais il englobe le féminin.

Table des matières

Mot de la présidente ---------- page 5

Mot du directeur ---------- page 7

Résumé ..... page 9

Mission et valeurs ..... page 11

Une vision et ses orientations ..... page 13

Vision ..... page 15

1. Milieu de vie sécuritaire ..... page 17
2. Gestion rigoureuse et performante ..... page 19
3. Qualité totale ..... page 21
   Formation et maintien des compétences .. page 21
4. Technologie et progrès ..... page 23
5. Culture d'éthique et de transparence ..... page 25

Conclusion ..... page 27

Partenaire de la communauté

Plan triennal d'orientation

2016-2017-2018

Mot de la présidente

Madame,

Monsieur,

À titre de présidente de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, c'est avec grande fierté que j'appuie les orientations que notre Régie de police nous présente pour les trois prochaines années. Ces orientations reflètent les défis à venir pour le milieu municipal ainsi que les besoins de notre population.

Notre organisation policière étant toujours en quête d'innovation et de créativité, elle s'implique de façon proactive et efficace afin d'optimiser la qualité des services auprès de ses citoyens, de ses partenaires et de ses employés.

En mon nom personnel et au nom de mes consœurs mairesses ainsi que des collègues du conseil d'administration de la Régie de police, j'offre toutes mes félicitations au personnel qui travaille au quotidien à offrir un service de qualité à l'ensemble de notre population. Je vous encourage à poursuivre en ce sens avec ce plan d'orientation qui guidera de manière stratégique vos activités pour les trois prochaines années.

Bonne lecture!

Sylvie Surprenant
Présidente du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville et
Mairesse de Sainte-Thérèse

Mot du directeur

C'est avec grande fierté que je vous présente le plan d'orientation de la Régie de police pour les années 2016-2017-2018. Ce plan fait suite à une vaste consultation tant auprès de nos différents partenaires qu'auprès de notre personnel à l'interne. Cette consultation, elle s'est aussi faite à l'externe par un sondage à la population. Elle nous aura permis de peaufiner notre mission comme organisation, de développer une nouvelle vision organisationnelle et d'offrir au personnel de la Régie cinq orientations autour desquelles leurs efforts seront concentrés.

Ultimement, ce plan vise à offrir à la population une organisation policière de grande qualité, qui saura s'adapter aux changements de son environnement et des besoins de la population qu'elle dessert.

Je vous souhaite une bonne lecture!

Francis Lanouette,
Directeur

Résumé

La Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville dessert une population de 77 598 habitants. Afin d'assurer la sécurité des citoyens des villes de Boisbriand, Lorraine, Rosemère et Sainte-Thérèse, la Régie compte 107 policiers permanents et 37 employés civils. Elle compose avec un territoire diversifié comportant deux grands pôles commerciaux (Place Rosemère et Faubourg Boisbriand), des secteurs industriels de grandes envergures, un pôle du savoir et de la culture reconnu (Collège Lionel-Groulx, Salle de spectacle Odyscène, etc.), ainsi que de nombreux secteurs résidentiels.

La circulation y est importante, les quatre villes étant situées à proximité des autoroutes 13-15-640 et des routes 117 et 344. Quant à la population flottante, elle se concentre principalement autour des pôles commerciaux (22 millions de personnes annuellement) et du pôle du savoir et de la culture (près de 7 200 étudiants en formation régulière et en formation continue pour le Collège Lionel-Groulx).

« La Régie de police dessert une population de plus de 77 000 habitants. »

Mission et valeurs

En partenariat avec les diverses institutions, les groupes communautaires et les citoyens et citoyennes du territoire qu'elle dessert, la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville s'engage à :

- Protéger la vie
- Maintenir la paix et l'ordre
- Prévenir et réprimer le crime
- Assurer le respect des lois et règlements
- Offrir un service de qualité supérieure à la population

Quant aux valeurs organisationnelles, intégrées et partagées par l'ensemble du personnel, elles s'énumèrent ainsi :

- Respect des droits et libertés
- Professionnalisme et éthique
- Approche service
- Recherche de l'excellence
- Importance du personnel

« La Régie de police a à cœur la protection de la population qu'elle dessert. »

Une vision et ses orientations

Ayant à cœur les préoccupations de sa population et de ses élus, la direction de la Régie devait revoir sa vision afin qu'elle reflète les nouvelles attentes à son égard. Ce n'est pas un hasard si cette même direction préconise comme démarche managériale la qualité totale. Cette démarche, que l'on définit à la page 21, sera au centre d'un virage culturel d'importance au sein de l'organisation.

« La Régie préconise la qualité totale comme démarche managériale. »

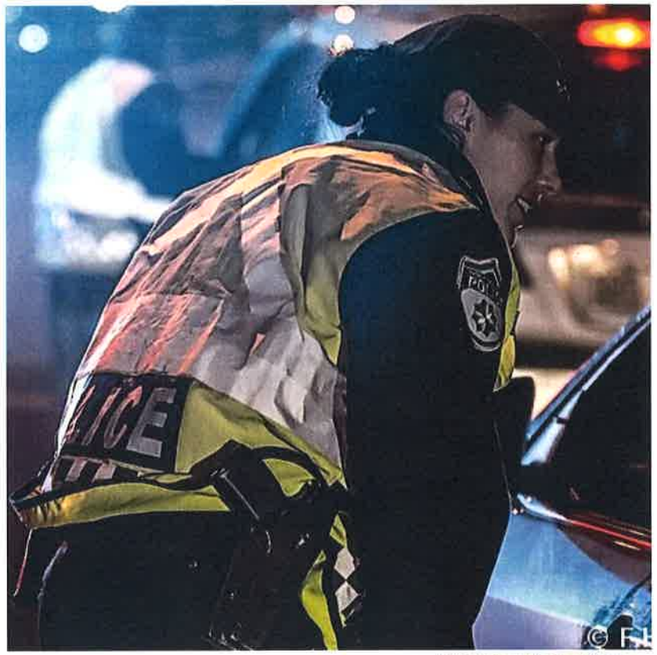

Vision

Par ce plan, la Régie désire implanter une nouvelle vision à l'organisation. Cette vision s'impose autour d'un énoncé général suivi de cinq (5) orientations stratégiques dont vous trouverez ici-bas la nomenclature :

Offrir à la population un service de police de proximité de grande qualité, respectant à la fois ses obligations prévues à la Loi sur la police et la capacité de payer du contribuable. Pour ce faire, la Régie se fixe les orientations stratégiques suivantes :

1. Assurer un milieu de vie sécuritaire qui répond aux besoins et aux attentes des citoyens;
2. Maintenir une gestion rigoureuse et performante;
3. Développer les concepts de la qualité totale au sein de l'organisation, notamment par la mise en place d'une gestion par projet et le maintien des compétences au sein du personnel;
4. Conjuguer développement technologique et progrès dans une perspective d'amélioration de l'efficience et de l'efficacité;
5. Promouvoir notre culture d'éthique et de transparence pour l'ensemble de nos actions.

« Offrir à la population un service de police de proximité de grande qualité. »

Étude sur les milieux de vie

Constats et recommandations

Actions adaptées aux milieux

1. Milieu de vie sécuritaire

Tout en poursuivant une vigie sur la radicalisation et les motards criminalisés, la Régie fera des personnes vulnérables sa priorité. Aucun effort ne sera ménagé afin de prévenir les abus envers nos enfants et nos aînés, poursuivre en justice les auteurs de ces abus, favoriser le partenariat lors de nos interventions auprès des personnes atteintes de maladies cognitives ou ayant des problèmes de santé mentale et poursuivre nos interventions rapides et efficaces lors de fugues ou de disparitions.

À l'heure où le taux de criminalité ne cesse de baisser, le temps est venu pour la Régie de s'interroger sur les attentes des citoyens résidant sur son territoire. Plutôt que d'offrir des services identiques pour chacune des villes, nous croyons qu'un service de type asymétrique serait davantage de mise dans le contexte actuel. Ainsi, devant l'importance de mieux connaître les besoins pour offrir un service adapté et afin d'assurer un milieu de vie sécuritaire qui répond aux attentes et aux besoins des citoyens, la Régie propose la démarche illustrée à la page de gauche.

Cette démarche s'inscrit parfaitement dans les préceptes de l'approche communautaire et sa stratégie proactive, préceptes auxquels la Régie a adhéré dès sa création. Un premier chantier visera à faire une étude approfondie des milieux de vie pour chacune des villes de la Régie. Cette étude tiendra en compte une panoplie de facteurs : sociaux économiques, démographiques, géographiques, en regard à sa population flottante, criminologiques ainsi que les facteurs reliés au développement du territoire et de son réseau routier.

S'ajoutera une analyse des attentes et des besoins exprimés par la population sous forme de sondage. Ce premier chantier mènera à divers constats et recommandations. C'est à partir de ces recommandations que des actions complètes seront mises en place. Ces actions visent naturellement à rendre les milieux de vie des résidents sécuritaires, avec une police qui répond davantage aux besoins et aux attentes de sa population.

« La Régie fera des personnes vulnérables sa priorité. »

2. Gestion rigoureuse performante

Avec un budget en constante progression, la direction de la Régie doit, afin de respecter la capacité de payer des contribuables, s'engager à mettre en place des mesures qui serviront à optimiser l'ensemble des postes budgétaires.

Considérant que 84 % du budget est consacré aux salaires et avantages sociaux, l'état-major devra faire preuve d'innovation et de créativité, poser un diagnostic précis et soumettre un rapport de recommandations au directeur.

Ce dernier présentera alors aux membres du conseil d'administration différentes options budgétaires respectant son engagement. Il sera également en position pour développer avec le conseil d'administration les stratégies nécessaires à l'atteinte de cet équilibre budgétaire.

« Respecter la capacité de payer des contribuables avec une démarche de la gestion de la qualité. »

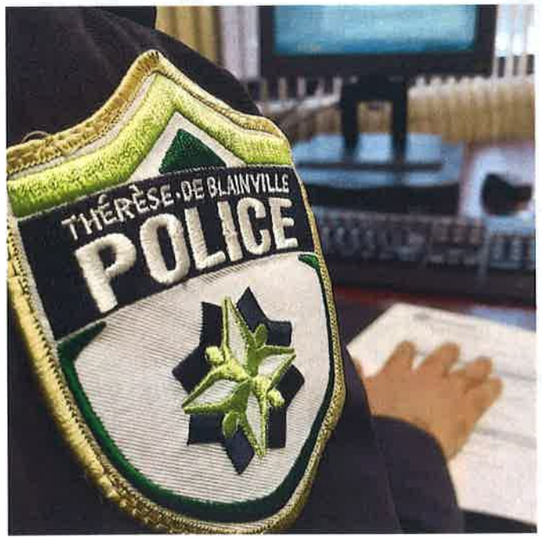

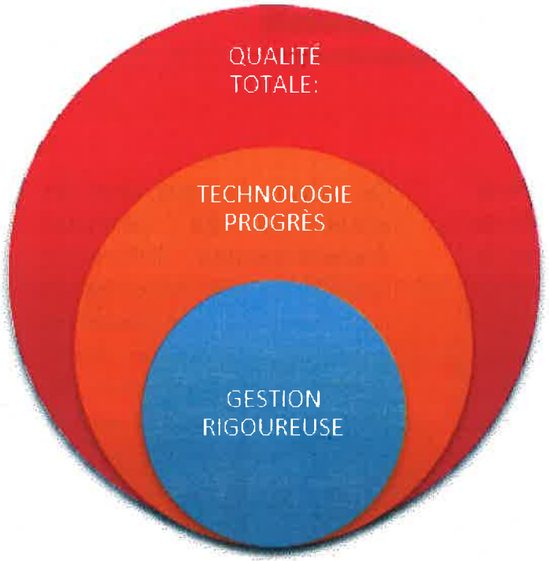

3. Qualité totale

La qualité totale est une démarche de gestion de la qualité dont l'objectif est l'obtention d'une mobilisation et implication de l'ensemble du personnel de l'organisation pour parvenir à la qualité parfaite en réduisant au maximum les dépenses inutiles tout en améliorant la performance.

Elle nécessite une implication de l'ensemble du personnel-cadre et de supervision, qu'il soit policier ou civil, puisque ce type de gestion passe par un contrôle continu et partagé de tous. La mise en place de la gestion par projet serait, pour la Régie, la toile de fond de ce virage.

« La gestion par projet sera la toile de fond du virage vers la qualité totale. »

Formation et maintien des compétences

Au cœur de la professionnalisation policière, la formation et le maintien des compétences demeureront une priorité pour la Régie. L'accent sera mis sur le maintien des compétences et la formation interne pour les policiers et policières travaillant directement auprès de la population. Quant aux superviseurs et cadres, ils bénéficieront d'un programme de perfectionnement universitaire adapté aux différentes fonctions.

Ce programme sera à moyen terme élargi aux candidats démontrant un potentiel à l'exercice d'une fonction de leadership.

Enfin, des normes minimales de certifications pour les postes de superviseurs et de cadres seront implantées sur un horizon de cinq (5) à dix (10) ans, permettant ainsi à la Régie de devenir un modèle de police professionnelle.

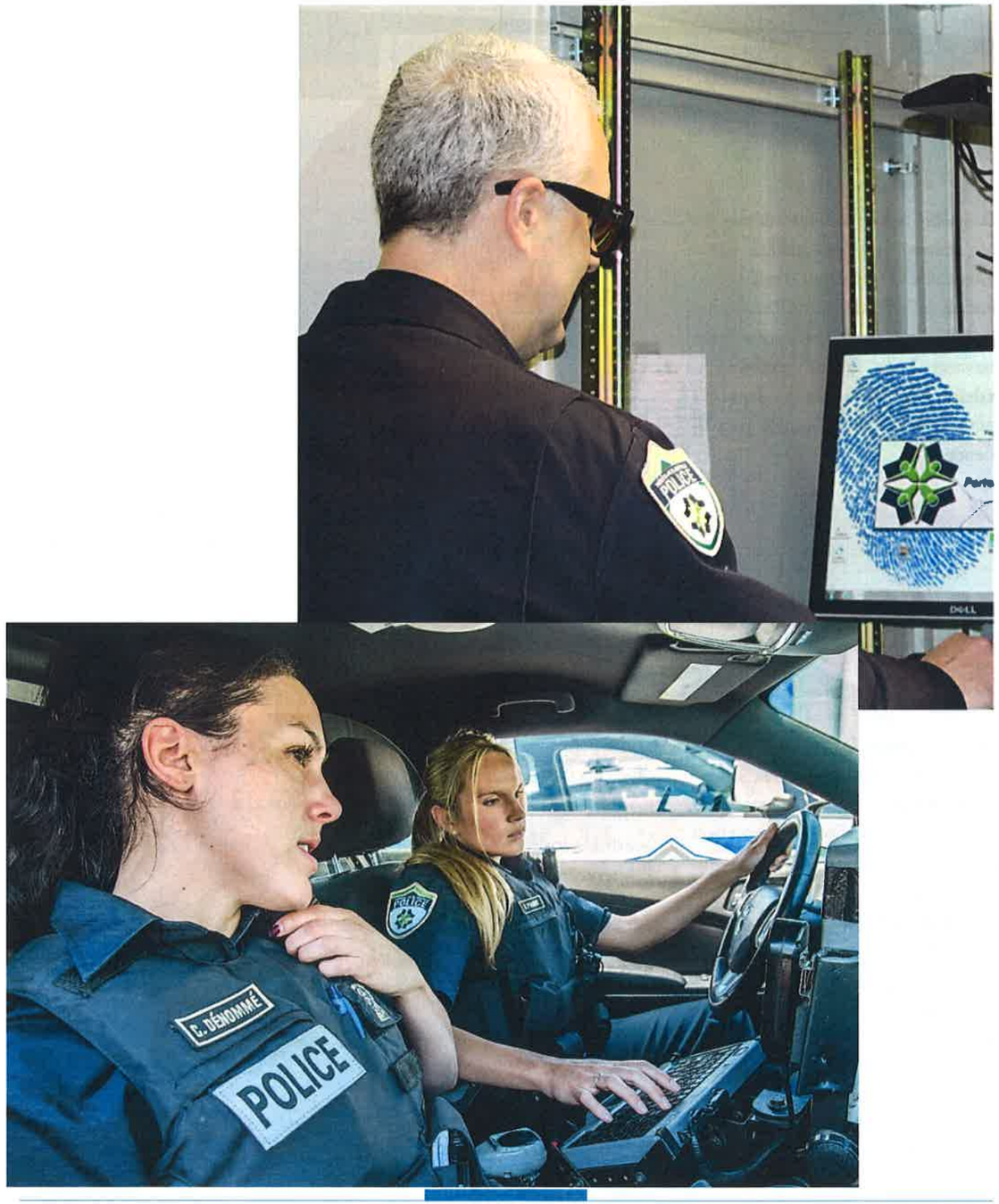

4. Technologies et progrès

Les services policiers ont, tant bien que mal, adapté leur travail en fonction de l'arrivée des nouvelles technologies. Cette implantation s'est souvent faite rapidement, le cadre de formation s'y rattachant ne suivant pas. Par le fait même, les organisations policières sont munies d'une panoplie d'outils technologiques sous exploités. Cette réalité est présente au sein de la Régie.

Souvent avant-gardiste dans l'implantation des nouvelles technologies, la Régie devra, au cours des prochaines années, laisser place à une consolidation de ce qui est en place, tout en amenant ses technologies à un niveau supérieur d'efficacité.

Ce progrès technologique doit permettre au personnel, quel qu'il soit, d'être plus efficient et efficace. En parallèle à cela, la mise en place d'une veille stratégique dans le domaine des technologies est prioritaire. Cette veille doit permettre de repérer les progrès technologiques qui permettront d'améliorer le service qui est offert à la population, tout en assurant la sécurité des citoyens et des policiers qui sont à l'œuvre pour la protection du public.

« La Régie devra amener ses technologies à un niveau supérieur de qualité. »

5. Culture d'éthique et de transparence

L'éthique policière doit figurer à l'avant-plan, c'est d'ailleurs l'une des principales valeurs organisationnelles de la Régie depuis sa création. Par la profession qu'il exerce et le statut qu'il représente, le policier doit être irréprochable dans ses actions et dégager une image professionnelle, que ce soit dans le cadre de ses fonctions ou dans sa vie personnelle.

Afin de bien enraciner l'éthique au cœur de la culture organisationnelle de la Régie, cinq conditions gagnantes devront être réunies : une équipe de direction exerçant un leadership fort, une formation continue en leadership pour l'ensemble des fonctions de supervision, la mise en place de séances d'informations régulières en matière d'éthique, un système de dépistage précoce des comportements jugés « non éthiques » et le maintien d'un programme de santé et bien-être.

« Le policier doit être irréprochable dans ses actions et dégager une image professionnelle. »

Transparence

Souvent critiqués pour leur manque de transparence, les corps policiers doivent informer la population de leurs actions. Cette information passe notamment par un plan de communication mixte, jumelant les médias traditionnels aux médias sociaux.

C'est ce type de plan que nous désirons mettre en place dans les prochaines années.

Par ce plan, la Régie favorisera une présence médiatique plus grande du directeur ainsi que la mise en place d'un concept déjà bien implanté dans le monde municipal : la rencontre mensuelle de l'équipe de direction avec sa population.

Conclusion

Par ce plan d'orientation, la direction de la Régie démontre son désir de mettre en place une nouvelle vision organisationnelle. Cette vision prend en compte les obligations prévues à la Loi sur la police ainsi que la capacité de payer des contribuables.

Elle repose sur cinq (5) axes d'orientations stratégiques :

1. Assurer un milieu de vie sécuritaire,
2. Maintenir une gestion rigoureuse et performante,
3. Développer le concept de la qualité totale,
4. Conjuguer technologie et progrès,
5. Favoriser une culture éthique.

Pour réaliser cette vision, l'équipe de direction doit être unie, doit exercer un leadership fort, doit avoir un personnel engagé, et enfin, doit être à même d'offrir à la population et à ses élus la reddition de compte à laquelle ils ont droit.

« La Régie doit offrir une reddition de compte à la population et à ses élus. »

www.facebook.com/riptb

www.twitter.com/policeriptb

www.instagram.com/policeriptb

www.riptb.qc.ca

150, boul. Ducharme
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 4R6